

COMPTES 2025

Table des matières

1.	Commentaires relatifs aux comptes rapport du Comité directeur...	3-5
2.	Propositions et approbation + rapport fiduciaire	6-9
3.	Bilan condensé.....	10
4.	Compte de résultats à 3 niveaux par nature.....	11
5.	Compte de résultats condensé en fonctionnelle	12
6.	Compte de fonctionnement classification en fonctionnelle.....	13
7.	Tableau des flux de trésorerie.....	14
8.1	Principes comptables	15-17
8.2	Tableau des provisions.....	18
8.2	Tableau des immobilisations.....	19
8.3	Tableau des emprunts	20
9	Contrôle des crédits	21
10.1	Bilan détaillé à 7 positions	22-23
10.2	Compte de fonctionnement : fonctionnelle à 7 positions avec commentaires aux comptes	24-29
10.3	Compte de fonctionnement : classification par nature	30-31
11.	Participations communales.....	32
12	La « Vie » du stade du Littoral.....	33-35
13	Signatures.....	36

RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU S.I.A.A.L.N A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs.

Conformément aux statuts de notre syndicat, le Comité de direction a l'avantage de vous présenter les différents documents se rapportant aux comptes 2025 concernant l'exploitation du Stade du Littoral à Colombier.

Les comptes 2025 affichent un découvert CHF 431'111.22 supérieur de CHF 22'000.- à ce que le Conseil intercommunal avait accepté lors de la présentation du budget le 22 octobre 2024. Pour rappel, la part des communes devait s'établir à CHF 409'435.-.

En préambule, il est utile de rappeler que l'année 2025, à l'instar de l'année 2024 a été spéciale. En effet, le Stade a été fermé jusqu'à fin août, date de réouverture suite aux travaux de réfection de la piste.

Ceux-ci ont représenté un investissement conséquent de CHF 2'673'145.34 sur un budget de CHF 2'915'000.-. Ils ont entravé le déroulement de la saison sportive ce qui a eu des effets, notamment sur le compte d'entretien des terrains et installations, mais également sur les revenus qui sont moindres que prévu.

Il est utile de rappeler que cette année nous avons attribué un montant de CHF 170'000.- à la réserve de préfinancement en lieu et place du montant de CHF 127'500.- budgété.

La fin des travaux de réfection de la piste avait été initialement prévue pour le mois de juin, laissant alors le temps aux entreprises de nous faire parvenir leurs factures finales dans le courant de l'été. Ceci afin de nous permettre de boucler le crédit et ainsi de commencer à amortir les travaux à partir du mois de septembre. Les travaux ayant pris du retard et les dernières factures nous étant parvenues à fin décembre, le crédit a été bouclé au 31 décembre 2025, ce qui induit que l'amortissement prévu n'a pas pu débuter au mois d'octobre. Le prélèvement dans la réserve n'a donc pas été effectué.

De ce fait, l'attribution à la réserve pour un montant de CHF 127'500.- (selon le budget 2025 qui prévoyait une clôture du crédit au 30.09.2025), n'a pas été tenu et c'est le montant entier d'attribution qui a été comptabilisé, soit un montant de CHF 170'000.- comme les années précédentes.

Ces différents éléments sont chiffrés ci-après :

- + CHF 42'500.- ; attribution à la réserve de préfinancement, différence entre CHF 170'000.- et CHF 127'500.- (supplément de charges)
- CHF 19'000.- ; amortissement prévu et non effectué (économie de charges)
- + CHF 12'000.- ; non-prélèvement à la réserve de préfinancement (non-réalisation de recettes)

Soit un coût de CHF 35'500.-.

Ci-après, vous trouverez les éléments principaux que nous souhaitons porter à votre attention :

- **litige en cours** : en avril 2024, le Conseil intercommunal a été sollicité par le Comité de direction avec un projet en lien avec la couverture de la tribune. Ce rapport a été rejeté par le Conseil intercommunal. Toutefois le bureau d'architectes sollicité pour l'établissement du projet réclame une indemnisation suite au refus. La mandataire qui nous suit dans cette affaire estime le montant du préjudice à CHF 21'000.-. De ce fait et sur recommandation de la fiduciaire qui a procédé à la révision des comptes 2025, nous devons provisionner ce montant ;
- **maîtrise des charges** : nous avons fait preuve d'une gestion rigoureuse de maîtrise des charges dans les domaines suivants : achat de matériel informatique, équipement du stade, téléphones, entretien des bâtiments, et pour l'entretien du matériel sportif. Cette rigueur a permis de limiter les dépenses et de maximiser l'efficacité des ressources allouées ;
- **investissements et amortissements** : en 2025, nous avons continué l'amortissement des investissements réalisés depuis 2022, ce qui marque une étape importante dans la valorisation des actifs du Syndicat ;
- **facturation relative au droit de superficie** : il est également à noter qu'en 2025 nous avons reçu pour la troisième fois de la part de l'État la facture relative au droit de superficie signé en 1988 ;
- **recettes et impact de la fermeture du Stade** : en ce qui concerne les recettes, il est à préciser que le Stade a été fermé jusqu'à la fin du mois d'août, les forfaits de location avec les clubs sportifs ont ainsi été revus à la baisse ;
- **indexation des prestations** : depuis le 1^{er} janvier 2024, les forfaits pour les mandats de prestations de la commune de Milvignes sont ajustés chaque année à l'indexation des salaires, selon la grille salariale de l'État de Neuchâtel et à l'adaptation des charges sociales de la commune de Milvignes ;
- **charges financières** : nous avons prévu une charge d'intérêts s'élevant à CHF 35'000.- en 2025, comme les travaux ont eu du retard, nous avons dû emprunter moins rapidement de l'argent pour financer les travaux. Combiné au fait que les taux d'intérêt ont été moins élevés que lors de l'établissement du budget 2025, il en résulte une grande économie.

Pour compléter cette mise en contexte général, nous nous permettons de vous renvoyer aux commentaires détaillés des différents postes qui sont une aide importante à la lecture de ces comptes.

En complément de ces éléments, vous trouverez également à la fin du fascicule les tableaux de répartition des charges entre les communes membres, ainsi que le rapport annuel d'activités « La vie du Stade en 2025 », qui retrace l'ensemble des réalisations et événements marquants de l'année écoulée.

Conclusion

Bien que l'excédent de charges soit plus élevé que les prévisions budgétaires, il trouve ses explications ci-dessus et est presque uniquement en lien avec le litige que nous avons et qui devrait être traité dans le courant de l'année 2026. À noter que le montant provisionné est un montant maximal estimé par notre mandataire et qui pourrait être réclamé par le bureau d'architecture en question. De ce fait, il est possible que le montant ne soit pas entièrement dépensé.

STADE LITTORAL

Outre ce point, les comptes 2025 présentent un excédent de charges conformes aux prévisions budgétaires, une performance d'autant plus remarquable qu'elle est le fruit d'une gestion rigoureuse et d'une coopération harmonieuse entre tous les acteurs impliqués.

Le Comité de direction tient à relever l'excellente collaboration avec le Conseil intercommunal qui s'est réuni à plusieurs reprises afin de traiter les dossiers du Syndicat.

Nous tenons en outre à remercier chaleureusement l'équipe sur place, Messieurs Cyril Chabod et Sébastien Ribeaud, pour leur engagement. Un grand merci également à la commune de Milvignes et à tout son personnel impliqué dans la gestion technique, administrative et financière de l'Anneau, en particulier Madame Julie Matthey et Monsieur Damien Schär.

Nous terminerons ce rapport en soulignant que le Littoral neuchâtelois peut bénéficier de cette magnifique infrastructure qu'est l'Anneau d'athlétisme grâce à l'engagement commun des membres et des autorités politiques auxquelles, nous adressons également nos vifs remerciements.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons d'accepter les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés, tout en restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou clarification que vous jugeriez utile.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION
Le président La secrétaire

Hassan Assumani Natacha Aubert

**Arrêté du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (SIAALN)
approuvant les comptes de l'exercice 2025**

Le Conseil intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois :

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964

Vu le règlement sur les finances du Syndicat du 21 octobre 2015

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014

Sur la proposition du Comité de direction ;

arrête:

Article premier sont approuvés les comptes de l'exercice 2025 qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente comme suit:

Charges d'exploitation	Fr. 458'380.55
Revenus d'exploitation	Fr. - 618'797.10
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr. - 161'416.55
Charges financières	Fr. 9'491.55
Produits financiers	Fr. - 19'075.00
Résultat provenant des financements (2)	Fr. - 9'583.45
Résultat opérationnel (1 + 2)	Fr. - 170'000.00
Charges extraordinaires	Fr. 170'000.00
Revenus extraordinaires	Fr. - 0.00
Résultat extraordinaire (3)	Fr. 170'000.00
Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3)	Fr. 0.00

Pour information les charges imputées aux communes se montent à Fr. 431'111.22

b) les crédits d'investissements :

Dépenses	Fr. 1'911'216.00
Recettes	Fr. 8'600.00
Montant total des crédits d'investissements	Fr. 1'902'616.00

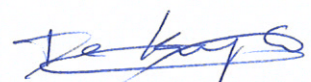
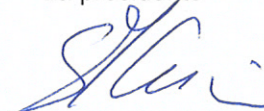
c) le bilan au 31 décembre 2025

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, à l'Office des communes et gestion fiduciaire.

Colombier, le 1^{er} avril 2026

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
La présidente La secrétaire





leitenberg+associés

Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral
Neuchâtelois (S.I.A.A.L.N)
Milvignes
Rapport de l'organe de révision
aux membres du Conseil intercommunal
Exercice 2025



leitenberg+associés

Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (S.I.A.A.L.N), Milvignes

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (S.I.A.A.L.N, ci-après le syndicat), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes aux lois cantonales et communales ainsi qu'aux dispositions relatives à la présentation des comptes du modèle comptable harmonisé MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux lois, règlements et directives cantonales et communales, aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH) et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux ». Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du syndicat, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité directeur relatives aux comptes annuels

Le Comité directeur est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité directeur est responsable d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du syndicat à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité directeur a l'intention de liquider le syndicat ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
Expert-réviseur agréé

Jacques Rais
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Joane Meyrat
Expert-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée

Alexandra Bioche
Expert-comptable diplômée, LL.M. Tax
Expert-réviseur agréée



Membre d'EXPERTSuisse
ASR n° 500958
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE
CHE 102.251.683 TVA
www.leitenberg.net

Av. Léopold-Robert 75
2301 La Chaux-de-Fonds
+41 32 910 93 33
Vy-d'Etra 33a
2000 Neuchâtel
+41 32 725 3287



leitenberg+associés

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux lois, règlements et directives cantonales et communales, aux NA-CH et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité directeur.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que l'attribution au préfinancement de la piste d'athlétisme de CHF 170'000.- de l'exercice 2025 n'était inscrite au budget que pour la somme de CHF 127'500.-, ceci en contradiction avec l'article 49 alinéa 3 de la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC).

La Chaux-de-Fonds, le 24 février 2026

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Joane Meyrat
Expert-réviseur agréée
Responsable du mandat

Alexandra Bioche
Expert-réviseur agréée

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Bilan condensé		situation au 31.12.2025	situation au 31.12.2024
1	ACTIF	3'130'811.00	1'268'328.44
10	Patrimoine financier	169'753.76	91'127.33
100	Disponibilités et placements à court terme	131'082.99	93'531.91
101	Créances	22'670.42	-8'907.18
104	Actifs de régularisation	14'791.35	5'482.60
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	1'209.00	1'020.00
14	Patrimoine administratif	2'961'057.24	1'177'201.11
140	Immobilisations corporelles du PA	2'844'247.89	1'086'798.11
142	Immobilisations incorporelles	116'809.35	90'403.00
2	PASSIF	-3'130'811.00	-1'268'328.44
20	Capitaux de tiers	-1'989'467.80	-296'985.24
200	Engagements courants	-14'597.15	-296'985.24
201	Engagements financiers à court terme	-100'000.00	0.00
204	Passifs de régularisation	-3'870.65	0.00
205	Provisions à court terme	-21'000.00	0.00
206	Engagements financiers à long terme	-1'850'000.00	0.00
29	Capitaux propres	-1'141'343.20	-971'343.20
293	Préfinancements	-1'141'343.20	-971'343.20

Compte de résultats	Comptes 2025	Budget 2025	Ecarts	Comptes 2024	Ecarts
Charges d'exploitation	458'380.55	465'435	-7'054	432'458.82	25'922
30 Charge de personnel	1'500.00	2'000	-500	1'950.00	-450
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	338'120.30	326'200	11'920	308'151.32	29'969
33 Amortissements du patrimoine administratif	118'760.25	137'235	-18'475	122'357.50	-3'597
Revenus d'exploitation	-618'797.10	-593'935	-24'862	-568'673.37	-50'124
42 Taxes	-10'406.85	-7'700	-2'707	-9'045.70	-1'361
43 Revenus divers	-2'479.03	-2'000	-479	-2'540.00	61
46 Revenus de transfert	-605'911.22	-584'235	-21'676	-557'087.67	-48'824
Résultat des activités d'exploitation	-160'416.55	-128'500	-31'917	-136'214.55	-24'202
34 Charges financières	9'491.55	35'000	-25'508	0.00	9'492
44 Revenus financiers	-19'075.00	-22'000	2'925	-33'785.45	14'710
Résultat provenant de financements	-9'583.45	13'000	-22'583	-33'785.45	24'202
Résultat opérationnel	-170'000.00	-115'500	-54'500	-170'000.00	0
38 Charges extraordinaires	170'000.00	127'500	42'500	170'000.00	0
48 Revenus extraordinaires	0.00	-12'000	12'000	0.00	0
Résultat extraordinaire	170'000.00	115'500	54'500	170'000.00	0
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2025

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Fonctionnelle		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des Charges		637'872.10	627'935.00	9'937.10	602'458.82	35'413.28
Total des Revenus		-637'872.10	-627'935.00	-9'937.10	-602'458.82	-35'413.28
0	Législatif et exécutif	237'614.85	218'400.00	19'214.85	201'196.55	36'418.30
	Charges	237'614.85	218'400.00	19'214.85	201'196.55	36'418.30
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	333'804.82	305'835.00	27'969.82	334'631.57	-826.75
	Charges	390'765.70	374'535.00	16'230.70	401'262.27	-10'496.57
	Revenus	-56'960.88	-68'700.00	11'739.12	-66'630.70	9'669.82
9	Finances et impôts	-571'419.67	-524'235.00	-47'184.67	-535'828.12	-35'591.55
	Charges	9'491.55	35'000.00	-25'508.45	0.00	9'491.55
	Revenus	-580'911.22	-559'235.00	-21'676.22	-535'828.12	-45'083.10

Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Législatif et exécutif		237'614.85	218'400	19'215	201'196.55	36'418
110	Législatif	3'243.00	3'500	-257	3'243.00	0
120	Exécutif	6'118.80	6'500	-381	2'486.90	3'632
0210	Administration des finances et des..	228'253.05	208'400	19'853	195'466.65	32'786
3	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	333'804.82	305'835	27'970	334'631.57	-827
3410	Sports	333'804.82	305'835	27'970	334'631.57	-827
9	Finances et impôts	-571'419.67	-524'235	-47'185	-535'828.12	-35'592
9300	Péréquation financière et compensation..	-149'800.00	-149'800	0	-149'800.00	0
9610	Intérêts	9'491.55	35'000	-25'508	-3'740.45	13'232
9690	Patrimoine financier, non mentionné..	-431'111.22	-409'435	-21'676	-382'287.67	-48'824
Excédent des charges/revenus (-)		0.00	0	0	0.00	0

7. Tableau des flux de trésorerie

Année T
(en CHF)

1. Activités d'exploitation

Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	0
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	118'760
Autofinancement	118'760
+ Remboursement du découvert du bilan	0
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	0
- Augmentation / + diminution des créances	-31'578
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	-189
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-9'309
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-282'388
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	21'000
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	3'871
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	170'000
+ Ventilation postes autres	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (cash drain)	-9'833

2. Activités d'investissement

Dépenses	-1'911'216
dont:	
- Immobilisations corporelles	-1'861'236
- Investissements pour le compte de tiers	0
- Immobilisations incorporelles	-49'980
- Prêts et participations	0
- Propres subventions d'investissement	0
- Subventions d'investissement redistribuées	0
Recettes	8'600
dont:	
- Remboursement	0
- Diminution d'immobilisations corporelles	0
- Remboursements de prêts et de participations	0
- Subventions acquises	8'600
- Subventions à redistribuer	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	-1'902'616
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)+	0
Variation immobilisations corporelles et financières du PF	0

Découvert de financement	-1'902'616
---------------------------------	-------------------

3. Activités de financement

+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	1'850'000
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	100'000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash flow)	1'950'000

4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")

Entrée nette de liquidités	37'551
Sortie nette de liquidités	0
Disponibilités au 01.01.	93'532
Disponibilités au 31.12.	131'083
Variation des disponibilités selon le bilan	37'551

Annexe aux comptes annuels

Principes régissant les comptes annuels du SIAALN

1. Normes appliquées

Les comptes 2025 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'État et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

La gestion financière du Syndicat suit les grands principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, gestion axée sur les résultats.

2. Principes de présentation et structure des comptes

La prestation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 RLFinEC). La présentation des comptes est régie par les normes du MCH2 (article 52 LFinEC).

En l'absence de dispositions spécifiques prévues dans la loi ou les règlements, les postes du bilan sont évalués conformément au manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 (articles 45 et 46 RLFinEC notamment).

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie, le compte des investissements ainsi que l'annexe aux comptes annuels (article 24 LFinEC). Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

3. Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, le tableau des provisions, le tableau des immobilisations ainsi que d'autres indications supplémentaires permettant d'apprécier la situation financière du SIAALN (article 29 LFinEC).

Les annexes et détails suivants ne sont pas jugés pertinents pour le Syndicat et, de ce fait, ils ne sont pas inclus dans l'annexe aux comptes annuels :

- Frein à l'endettement : un frein à l'endettement n'est pas jugé pertinent s'agissant du SIAALN. En effet, le résultat de l'exercice est toujours nul, celui-ci étant réparti entre les différentes communes membres du Syndicat.
- État du capital propre : le Syndicat n'a aucun capital propre, car son résultat annuel est entièrement reversé ou refacturé à ses communes membres.
- Tableau des participations : le Syndicat ne dispose d'aucune participation.
- Tableau des cautionnements et garanties : le Syndicat ne dispose d'aucun cautionnement.
- Indicateurs financiers : ils ne sont pas jugés pertinents dans le cadre d'un syndicat intercommunal.

4. Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses, ainsi que les revenus et les recettes, sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel leur naissance économique s'est produite.

5. Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont le Syndicat a besoin pour exécuter les tâches qui lui sont dévolues. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (article 4 RLFinEC).

Les biens constituant le patrimoine administratif sont en principe inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (article 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC.

En dérogation avec les prescriptions de l'article 46 du Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'État et des communes (RLFinEC), les immeubles du patrimoine administratif sont évalués sur la base du prix d'acquisition, réduit des amortissements.

6. Patrimoine financier

Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens mobiliers dont le Syndicat a la libre disposition. Le SIAALN ne dispose d'aucun patrimoine financier.

La location de la buvette et des infrastructures à des particuliers génère certes un rendement, mais son affectation première relève du patrimoine administratif et, en ce sens, ils sont nécessaires pour l'accomplissement des tâches publiques conférées au Syndicat. Si ces objets peuvent être considérés comme mixtes, la part de rendement reste marginale, raison pour laquelle ils sont considérés en tant que patrimoine administratif.

7. Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC) ; les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'article 5 RLFinEC.

Seules sont activées les dépenses d'investissement du patrimoine administratif supérieures à CHF 10'000.- par objet (articles 43 RLFinEC et 31 RCF).

8. Provisions et engagements conditionnels

Selon la recommandation 09 du manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique.

Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir.

Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

9. Préfinancement

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil général. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution ou d'utilisation étant définies à l'art. 49 LFinEC.

Une réserve de préfinancement à hauteur de CHF 1'141'343.20 a été constituée.

Les travaux de réfection tant pour la piste que pour les infrastructures souterraines ont été effectués entre 2024 et 2025, et ce pour un montant de plus de 2.6 millions de francs.

Le fonds qui a été alimenté permettra ainsi de réduire l'amortissement.

10. Financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultats.

Le Syndicat ne possède aucun financement spécial au bilan.

11. Réserve de réévaluation

Se référer à la note 5) ci-avant. Le Syndicat n'ayant pas procédé à la réévaluation des immeubles composant son patrimoine administratif (ouvrages de génie civil), aucune réserve de réévaluation ne figure à son bilan.

12. Événement subséquent

Au printemps 2024, le Syndicat a lancé une procédure pour la réalisation d'un avant-projet de couverture de la tribune. Trois entreprises ont été contactées afin de disposer de plusieurs offres. Malheureusement, un seul bureau d'architecte a été en mesure de répondre entièrement au cahier des charges. Son projet a été refusé. Lors d'un deuxième round d'appel d'offres, le même bureau a présenté un projet très complet. Celui-ci dépasse toutefois le seuil légal de CHF 150'000.- pour une procédure de gré à gré comparatif. Le Comité de direction a décidé d'interrompre cette procédure. Il est actuellement en discussion avec un mandataire juridique pour envisager s'il est nécessaire ou non de dédommager l'architecte pour son travail. Le projet de couverture de la tribune est donc en pause.

Une provision de CHF 21'000.- a été constituée à la charge des comptes 2025 en lien avec cette procédure, sur la base des revendications actuelles de l'architecte.

8.2 Tableau des provisions

	Etat au 31.12.24	Dissolution (-)	Augmentation (+)	Etat au 31.12.25	Commentaires
205 Provisions à court terme	-	-	21'000.00	21'000.00	Constitution provision pour litige

8.3. Tableau des immobilisations

No de compte	Libellé de compte	Valeur au 01.01.2025	Achats	Subvention	Transfert	Amortissements ordinaire 2025	Solde au 31.12.2025
1400001	Terrains et installations	52'226.95	1'775'818.18	-8'600.00	905'927.16	-3'775.00	2'721'597.29
1404001	Bâtiment	95'579.65	51'672.40			-77'522.25	69'729.80
1406000	Véhicules	33'064.35	33'745.45			-13'889.00	52'920.80
1407000	Immobilisation en cours de construction	905'927.16	-		-905'927.16	-	-
Total 140	Immobilisations corporelles du PA	1'086'798.11	1'861'236.03	-8'600.00	-	-95'186.25	2'844'247.89
1420001	Site Internet	3'903.50				-1'951.00	1'952.50
1429001	Etude préliminaire rénovation piste	19'057.90				-6'353.00	12'704.90
1429002	Crédit étude rénovation piste	67'441.60	-			-15'270.00	52'171.60
1429003	Crédit étude construction d'une salle triple	-	49'980.35			-	49'980.35
Total 142	Immobilisation incorporelles	90'403.00	49'980.35		-	-23'574.00	116'809.35
TOTAL	Total immobilisations	1'177'201.11	1'911'216.38	-8'600.00	-	-118'760.25	2'961'057.24

8.4 Tableau des emprunts

Emprunt	No de compte	Année d'émission	Taux fixes	Valeur au 01.01.2025	Nouvel emprunt	Remboursement 2025	Valeur au 31.12.2025	Terme
BCN	2063009	2025	1.49%	-	2'000'000.00	50'000.00	1'950'000.00	31.10.2035
Total				-	2'000'000.00	50'000.00	1'950'000.00	

Contrôle des objets d'investissements - comptes 2025

Libellé du crédit		Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2024	Rec. cum. 31.12.2024	Dépenses 2025	Recettes 2025	Dép. cum. 31.12.2025	Rec. cum. 31.12.2025	Disponible 31.12.2025	Date clôture
Fonctionnelle				3'074'000	0	3'074'000	905'927.00	0.00	1'911'216	-8'600	2'817'143	0	256'857	
Culture, Sports, Loisirs et Eglises				3'074'000	0	3'074'000	905'927.00	0.00	1'911'216	-8'600	2'817'143	0	256'857	
34	Sports et loisirs			3'074'000	0	3'074'000	905'927.00	0.00	1'911'216	-8'600	2'817'143	0	256'857	
341	Sports			3'074'000	0	3'074'000	905'927.00	0.00	1'911'216	-8'600	2'817'143	0	256'857	
3410	Sports			3'074'000	0	3'074'000	905'927.00	0.00	1'911'216	-8'600	2'817'143	0	256'857	
202400.01	Réfection de la piste d'athlétisme	30.04.2024	CI - Amort..	2'915'000	0	2'915'000	905'927.16	0.00	1'775'818	-8'600	2'681'745	0	233'255	31.12.2025
202400.10	Installation de caméras de surveillance	17.10.2023	CD - Amo..	10'000	0	10'000	0.00	0.00	9'923	0	9'923	0	77	31.12.2025
202400.12	Etanchéité de la tribune	30.09.2024	CD - Amo..	19'000	0	19'000	0.00	0.00	17'148	0	17'148	0	1'852	31.12.2025
202500.01	Changement de système de clés	22.10.2024	CI - Amort..	25'000	0	25'000	0.00	0.00	24'602	0	24'602	0	398	31.12.2025
202500.02	Tracteur	22.10.2024	CI - Amort..	35'000	0	35'000	0.00	0.00	33'745	0	33'745	0	1'255	31.12.2025
202500.03	Crédit d'étude construction d'une salle de sport triple	25.03.2025	CI - Amort..	50'000	0	50'000	0.00	0.00	49'980	0	49'980	0	20	31.12.2025
202500.04	Crédit étude accompagnement BAMO salle triple	21.10.2025	CI - Amort..	20'000	0	20'000	0.00	0.00	0	0	0	0	20'000	
Hors classement				309'500	0	309'500	155'233.00	0.00	0	0	253'678	0	55'823	
Objets clôturés				309'500	0	309'500	155'233.00	0.00	0	0	253'678	0	55'823	
201600.01	Sièges tribune	01.01.2017	CI - Amort..	15'000	0	15'000	10'898.05	0.00	0	0	10'898	0	4'102	31.12.2020
202200.01	Site Internet	27.10.2021	CI - Amort..	20'000	0	20'000	7'805.50	0.00	0	0	7'806	0	12'195	31.12.2022
202200.02	Etude préliminaire rénovation piste d'athlétisme	27.10.2021	CI - Amort..	43'000	0	43'000	31'763.90	0.00	0	0	31'764	0	11'236	31.12.2022
202200.03	Tracteur	27.10.2021	CI - Amort..	26'000	0	26'000	26'000.00	0.00	0	0	26'000	0	0	31.12.2022
202200.10	Réfection socle bancs de touche	10.03.2022	CD - Amo..	20'000	0	20'000	17'700.80	0.00	0	0	17'701	0	2'299	31.12.2022
202200.20	Révision des pompes des eaux usées	01.06.2022	CD - Amo..	20'000	0	20'000	15'174.30	0.00	0	0	15'174	0	4'826	31.12.2022
202300.01	Crédit d'étude rénovation piste	01.03.2023	CI - Amort..	90'000	0	90'000	76'349.10	0.00	0	0	76'349	0	13'651	31.12.2024
202300.02	Achat d'un traceur GPS	17.10.2023	CD - Amo..	20'000	0	20'000	19'404.35	0.00	0	0	19'404	0	596	31.12.2024
202300.10	Remplacement chauffage bureau conciergerie	01.03.2023	CD - Amo..	12'000	0	12'000	10'400.00	0.00	0	0	10'400	0	1'600	31.12.2023
202300.11	Installation d'une ligne téléphonique et le raccordem..	26.05.2023	CD - Amo..	6'500	0	6'500	5'983.80	0.00	0	0	5'984	0	516	31.12.2023
202400.11	Installation nouvelle sonorisation	15.12.2023	CD - Amo..	11'000	0	11'000	9'972.25	0.00	0	0	9'972	0	1'028	31.12.2024
202400.13	Carottage de la tribune	30.09.2024	CD - Amo..	12'000	0	12'000	8'274.15	0.00	0	0	8'274	0	3'726	31.12.2024
202400.14	Remplacement pompe arrosage	29.11.2024	CD - Amo..	14'000	0	14'000	13'951.60	0.00	0	0	13'952	0	48	31.12.2024

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
1	ACTIF	1'268'328.44	5'892'832.71	-4'030'350.15	3'130'811.00
10	Patrimoine financier	91'127.33	3'084'289.17	-3'005'662.74	169'753.76
100	Disponibilités et placements à court terme	93'531.91	2'616'772.79	-2'579'221.71	131'082.99
1002	Banque	93'531.91	2'616'772.79	-2'579'221.71	131'082.99
1002000	BCN Z 0825.76.00	93'531.91	2'616'772.79	-2'579'221.71	131'082.99
101	Créances	-8'907.18	452'074.53	-420'496.93	22'670.42
1010	Créances résultant de livraisons	-10'216.33	451'944.55	-419'057.80	22'670.42
1010000	Débiteurs	346.00	10'271.00	-10'307.00	310.00
1010001	c/c Ville de Neuchâtel	-5'170.05	242'492.85	-225'037.35	12'285.45
1010002	c/c Commune de Saint-Blaise	-575.60	575.60	0.00	0.00
1010003	c/c Ville de Boudry	-1'229.85	38'463.10	-34'800.00	2'433.25
1010004	c/c Commune de Cortaillod	-580.05	28'603.40	-27'063.00	960.35
1010005	c/c Commune de Milvignes	-1'882.13	62'988.00	-58'259.80	2'846.07
1010008	c/c Commune de la Grande Béroche	-719.80	37'379.40	-34'147.40	2'512.20
1010010	c/c Commune d'Hauterive	-404.85	404.85	0.00	0.00
1010011	c/c Commune de Laténa	0.00	30'766.35	-29'443.25	1'323.10
1011	Comptes courants avec des tiers	1'309.15	0.03	-1'309.18	0.00
1011002	Impôt anticipé	1'309.15	0.03	-1'309.18	0.00
1017	Compte d'attente	0.00	129.95	-129.95	0.00
1017000	Compte d'attente	0.00	129.95	-129.95	0.00
104	Actifs de régularisation	5'482.60	14'791.35	-5'482.60	14'791.35
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'482.60	14'791.35	-5'482.60	14'791.35
1041000	Actifs transitoires	5'482.60	14'791.35	-5'482.60	14'791.35
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	1'020.00	650.50	-461.50	1'209.00
1062	Produits semi-finis et finis	1'020.00	650.50	-461.50	1'209.00
1062001	Stock cantine	1'020.00	650.50	-461.50	1'209.00
14	Patrimoine administratif	1'177'201.11	2'808'543.54	-1'024'687.41	2'961'057.24
140	Immobilisations corporelles du PA	1'086'798.11	2'758'563.19	-1'001'113.41	2'844'247.89
1400	Terrains PA non bâtis	52'226.95	2'673'145.34	-3'775.00	2'721'597.29
1400001	Terrains et installations	52'226.95	2'673'145.34	-3'775.00	2'721'597.29
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	95'579.65	51'672.40	-77'522.25	69'729.80
1404001	Bâtiment	95'579.65	51'672.40	-77'522.25	69'729.80
1406	Biens mobiliers PA	33'064.35	33'745.45	-13'889.00	52'920.80
1406000	Véhicules	33'064.35	33'745.45	-13'889.00	52'920.80
1407	Immobilisations en cours de construction PA	905'927.16	0.00	-905'927.16	0.00
1407000	Immobilisation en cours de construction	905'927.16	0.00	-905'927.16	0.00
142	Immobilisations incorporelles	90'403.00	49'980.35	-23'574.00	116'809.35
1420	Logiciels	3'903.50	0.00	-1'951.00	1'952.50
1420001	Site Internet	3'903.50	0.00	-1'951.00	1'952.50
1429	Autres immobilisations incorporelles	86'499.50	49'980.35	-21'623.00	114'856.85
1429001	Etude préliminaire rénovation piste d'athlétisme	19'057.90	0.00	-6'353.00	12'704.90
1429002	Crédit étude rénovation piste	67'441.60	0.00	-15'270.00	52'171.60
1429003	Crédit étude construction d'une salle triple	0.00	49'980.35	0.00	49'980.35
2	PASSIF	-1'268'328.44	4'597'487.91	-6'459'970.47	-3'130'811.00
20	Capitaux de tiers	-296'985.24	4'597'487.91	-6'289'970.47	-1'989'467.80
200	Engagements courants	-296'985.24	2'447'487.91	-2'165'099.82	-14'597.15
2000	Engagements courants de livraisons et de prestations de tiers	-296'985.24	2'447'487.91	-2'165'099.82	-14'597.15
2000000	Engagements courants provenant de livraisons et prestations de tiers	-296'985.24	2'447'487.91	-2'165'099.82	-14'597.15
201	Engagements financiers à court terme	0.00	2'000'000.00	-2'100'000.00	-100'000.00

Bilan détaillé		situation au 01.01.2025	Débit	Crédit	situation au 31.12.2025
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	0.00	2'000'000.00	-2'100'000.00	-100'000.00
2010200	BCN emprunt à court terme	0.00	2'000'000.00	-2'000'000.00	0.00
2010309	BCN emprunt court terme 2025-2035	0.00	0.00	-100'000.00	-100'000.00
204	Passifs de régularisation	0.00	0.00	-3'870.65	-3'870.65
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	0.00	-3'870.65	-3'870.65
2041000	Passifs transitoires	0.00	0.00	-3'870.65	-3'870.65
205	Provisions à court terme	0.00	0.00	-21'000.00	-21'000.00
2052	Provisions à court terme pour procès	0.00	0.00	-21'000.00	-21'000.00
2052000	Provision pour charges futures de litiges et procès	0.00	0.00	-21'000.00	-21'000.00
206	Engagements financiers à long terme	0.00	150'000.00	-2'000'000.00	-1'850'000.00
2063	Emprunts	0.00	150'000.00	-2'000'000.00	-1'850'000.00
2063009	BCN 2025-35 2'000'000.00 1.490 %	0.00	150'000.00	-2'000'000.00	-1'850'000.00
29	Capitaux propres	-971'343.20	0.00	-170'000.00	-1'141'343.20
293	Préfinancements	-971'343.20	0.00	-170'000.00	-1'141'343.20
2930	Préfinancements	-971'343.20	0.00	-170'000.00	-1'141'343.20
2930300	Préfinancement piste d'athlétisme	-971'343.20	0.00	-170'000.00	-1'141'343.20

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Législatif et exécutif		237'614.85	218'400	19'215	201'196.55	36'418
Charges		237'614.85	218'400	19'215	201'196.55	36'418
Revenus		0.00	0	0	0.00	0
1	Législatif et exécutif	9'361.80	10'000	-638	5'729.90	3'632
	Charges	9'361.80	10'000	-638	5'729.90	3'632
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01100	Législatif	3'243.00	3'500	-257	3'243.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'243.00	3'500	-257	3'243.00	0
31320.01	Honoraires de révision	3'243.00	3'500	-257	3'243.00	0
01200	Exécutif	6'118.80	6'500	-381	2'486.90	3'632
30	Charge de personnel	1'500.00	2'000	-500	1'950.00	-450
30000.00	Indemnités et jetons de présences	1'500.00	2'000	-500	1'950.00	-450
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'618.80	4'500	119	536.90	4'082
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	4'618.80	4'500	119	536.90	4'082
02	Services généraux	228'253.05	208'400	19'853	195'466.65	32'786
	Charges	228'253.05	208'400	19'853	195'466.65	32'786
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
02100	Service financier	228'253.05	208'400	19'853	195'466.65	32'786
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	226'302.05	206'400	19'902	193'515.65	32'786
31300.02	Frais bancaires	1'166.05	500	666	62.20	1'104
31320.00	Honoraires de conseillers externes	21'000.00	2'000	19'000	3'793.25	17'207
31320.03	Mandat de prestations financières	15'600.00	15'600	0	15'300.00	300
31320.04	Mandat de prestations administratives et techniq..	22'600.00	22'600	0	22'100.00	500
31320.05	Mandat de prestations conciergerie	135'400.00	135'400	0	132'400.00	3'000
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	6'163.90	4'800	1'364	4'787.65	1'376
31330.01	Site Internet et identité visuelle	10'731.70	12'000	-1'268	1'621.50	9'110
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	13'640.40	13'500	140	13'451.05	189
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'951.00	2'000	-49	1'951.00	0
33200.00	Amortissements planifiés, immobilisation incorp..	1'951.00	2'000	-49	1'951.00	0

01100 Législatif

- 31320.01** Honoraires de l'organe de révision pour le contrôle des comptes de l'exercice 2024 effectué en 2025.
- 31051.00** Outre les frais liés aux séances du Comité de direction et du Conseil intercommunal, nous avons également comptabilisé dans ce compte les frais liés à l'inauguration du Stade suite à la fin des travaux liés à la réfection de la piste.

02100 Service financier

- 31300.02** Outre les frais de tenue de compte usuels ainsi que les frais de notre carte bancaire, nous avons comptabilisé le forfait de CHF 1'000.- facturé par la BCN dans le cadre de la conclusion de notre emprunt à long terme.
- 31320.00** Nous sommes tenus de constituer une réserve d'un montant de CHF 21'000.- en lien avec le litige qui nous oppose avec le bureau d'architecture qui s'est occupé du projet de la couverture de la tribune. La contre-partie, se trouve dans le compte de bilan 20520.00.
- 31320.03** Montant forfaitaire facturé par la Commune de Milvignes pour la tenue de la comptabilité.
- 31320.04** Montant forfaitaire facturé par le Commune de Milvignes pour les prestations administratives et techniques.
- 31320.05** Montant forfaitaire facturé par la Commune de Milvignes pour les prestations de conciergerie.
- 31330.00** Redevance payée au SIEN.
- 31330.01** Outre la redevance payée au SIEN pour la maintenance du site Internet pour CHF 1'621.50, nous avons comptabilisés les frais liés à l'installation du totem à l'entrée du Stade et diverses factures liées à la nouvelle identité visuelle. Les photos et vues aériennes des installations ont dû être reportées à 2026.
- 33200.00** Amortissement de l'élément suivant :
- CHF 1'951.- : Site Internet (taux de 25 %).

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Culture, Sports, Loisirs et Eglises		333'804.82	305'835	27'970	334'631.57	-827
Charges		390'765.70	374'535	16'231	401'262.27	-10'497
Revenus		-56'960.88	-68'700	11'739	-66'630.70	9'670
34	Sports et loisirs	333'804.82	305'835	27'970	334'631.57	-827
Charges		390'765.70	374'535	16'231	401'262.27	-10'497
Revenus		-56'960.88	-68'700	11'739	-66'630.70	9'670
34100	SIAALN	333'804.82	305'835	27'970	334'631.57	-827
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	103'956.45	111'800	-7'844	110'855.77	-6'899
31000.00	Matériel de bureau	228.35	200	28	15.95	212
31010.01	Matériel sportif	915.00	1'000	-85	187.00	728
31010.02	Carburants	1'384.85	1'500	-115	1'368.65	16
31020.02	Publications et annonces	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31052.00	Boissons buvette	2'712.40	2'000	712	3'990.40	-1'278
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	3'490.45	3'000	490	3'725.90	-235
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	732.14	800	-68	790.90	-59
31130.00	Matériel informatique	109.50	500	-391	1'914.50	-1'805
31190.01	Equipeement stade	575.00	2'000	-1'425	2'393.35	-1'818
31200.01	Chauffage	15'544.05	15'000	544	16'017.45	-473
31200.02	Electricité	13'856.40	15'000	-1'144	19'814.15	-5'958
31200.03	Eau	2'622.80	5'000	-2'377	5'219.37	-2'597
31200.04	Déchets	840.35	800	40	690.10	150
31300.03	Téléphones	1'163.80	1'400	-236	961.10	203
31340.02	Primes d'assurances véhicules	442.80	200	243	204.60	238
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	140.85	200	-59	112.90	28
31400.00	Entretien terrains et installations	30'867.63	33'000	-2'132	28'521.34	2'346
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	14'867.87	15'000	-132	9'623.66	5'244
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	2'308.01	2'000	308	2'892.95	-585
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	2'165.20	2'500	-335	3'427.50	-1'262
31510.01	Entretien matériel sportif	0.00	500	-500	0.00	0
31600.00	Loyers et fermages de biens-fonds	8'989.00	9'000	-11	8'984.00	5
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	200	-200	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	116'809.25	135'235	-18'426	120'406.50	-3'597
33030.00	Amortissements planifiés, ouvrages de génie civ..	3'775.00	20'900	-17'125	2'701.00	1'074
33004.01	Amortissement bâtiments	77'522.25	80'135	-2'613	95'305.00	-17'783
33006.01	Amortissement planifié véhicule	13'889.00	12'500	1'389	7'140.00	6'749
33200.00	Amortissements planifiés, immobilisation incorp..	21'623.00	21'700	-77	15'260.50	6'363
38	Charges extraordinaires	170'000.00	127'500	42'500	170'000.00	0
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital prop..	170'000.00	127'500	42'500	170'000.00	0
42	Taxes	-10'406.85	-7'700	-2'707	-9'045.70	-1'361
42400.01	Vente d'eau	-6'157.00	-4'000	-2'157	-3'768.60	-2'388
42500.01	Ventes boissons buvette	-3'525.50	-3'000	-526	-4'594.50	1'069
42500.02	Ventes boissons distributeur	-724.35	-700	-24	-682.60	-42
43	Revenus divers	-2'479.03	-2'000	-479	-2'540.00	61
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-2'290.03	-2'000	-290	-2'540.00	250
43200.00	Variation de stock - boissons	-189.00	0	-189	0.00	-189
44	Revenus financiers	-19'075.00	-22'000	2'925	-30'045.00	10'970
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-11'380.00	-12'000	620	-17'805.00	6'425
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	-7'695.00	-10'000	2'305	-12'240.00	4'545
46	Revenus de transfert	-25'000.00	-25'000	0	-25'000.00	0
46120.01	Participation Association Skatepark	-25'000.00	-25'000	0	-25'000.00	0
48	Revenus extraordinaires	0.00	-12'000	12'000	0.00	0
48930.00	Prélèvements sur les préfinancements du capita..	0.00	-12'000	12'000	0.00	0

34100 SIAALN

31052.00	Achat des boissons pour la buvette. Somme récupérée sous compte 42500.01.
31110.00	Le dépassement est dû à l'achat d'un épandeur à engrais. Précédemment l'épandage d'engrais était effectué par la société Swissgreen qui s'occupe également de l'entretien spécifique du terrain, chaque passage était facturé au prix de CHF 320.-. L'achat du semoir sera ainsi très vite rentabilisé.
31340.02	En 2025, suite à une expertise du SCAN du tracteur qui peut aller sur la route, il a été constaté que ce dernier avait été assuré dans la mauvaise catégorie de véhicule. La correction a ainsi été opérée en 2025 expliquant le dépassement dans ce compte.
31400.00	Entretien courant des installations, que ce soit de la pelouse centrale ou des extérieurs.
31600.00	Depuis 2023, nous recevons de la part de l'État la facture relative au DDP.
33030.00	Amortissements des éléments suivants : - CHF 885.- ; Réfection du socle et pose des bancs de touche (taux de 5 %) ; - CHF 986.- ; Révision des pompes des eaux usées (taux de 7 %) ; - CHF 997.- ; Installation nouvelle sonorisation (taux de 10 %) ; - CHF 907.- ; Remplacement pompe d'arrosage (taux de 6.50 %).
33004.01	Amortissements des éléments suivants : - CHF 72'735.- ; Tribune/buvette, du bâtiment et des WC (fin de l'amortissement) ; - CHF 312.- ; Remplacement du chauffage dans le bureau de conciergerie (taux de 3 %) ; - CHF 1'197.- ; Ligne téléphonique et Wi-Fi (taux de 20 %) ; - CHF 1'654.- ; Installation de caméras de surveillance (taux de 25 % dès le mois de mai) ; - CHF 571.- ; Etanchéité de la tribune (taux de 6.66 % dès le mois de juillet) ; - CHF 551.- ; Carottage de la tribune (taux de 6.66 %) ; - CHF 502.25 ; Changement de système de clés (taux de 3.50 % dès le mois de juin).
33006.01	Amortissements des éléments suivants : - CHF 5'200.- ; Tracteur (taux de 20 %) ; - CHF 1'940.- ; Traceur GPS (taux de 10 %) ; - CHF 6'749.- ; Tracteur 2 (taux de 20 %).
33200.00	Amortissements des éléments suivants : - CHF 6'353.- ; Étude préliminaire à la rénovation de la piste (taux de 20 %) ; - CHF 15'270.- ; Crédit d'étude rénovation de la piste (taux de 20 %).
38930.00	En 2025, nous avons prévu une attribution à hauteur de CHF 127'500.- en pensant que les travaux de réfection de la piste se termineraient selon le planning soit à fin septembre. Selon ce planning, nous devrions commencer à amortir les travaux de réfection de la piste dès le mois d'octobre. Suite à quelques retards de livraisons, les dernières factures ont été réceptionnées à fin décembre. De ce fait, le crédit n'a pas pu être amorti comme prévu. L'attribution à la réserve peut ainsi être complète pour 2025.
42400.01	Exclusivement l'eau d'arrosage vendue au FC Colombier.
42500.01	Voir commentaire au compte 31052.00.
42500.02	Depuis 2022, nous avons un contrat avec Selecta afin qu'un distributeur soit mis à disposition des personnes utilisatrices des installations. La gestion du distributeur se fait par l'entreprise et cette dernière nous reverse une partie du chiffre d'affaires réalisé. À cela s'ajoute un forfait pour l'utilisation de l'électricité.
43090.00	Suite à l'acquisition du traceur GPS, nous comptabilisons dans ce compte la location de ce dernier aux communes ou clubs de sports pour le traçage des terrains. Outre ces refacturations, figure également dans ce compte la vente d'arroseurs à la Commune de Milvignes.
44700.00	Exclusivement les institutions et sociétés locataires régulières du Stade du Littoral (Cescole et clubs sportifs).
44720.00	Clubs sportifs ou privés louant occasionnellement le Stade du Littoral ou la buvette attenante.
46120.01	Participation de l'Association Skatepark du Littoral neuchâtelois, réglée par une convention liant les deux parties.
48930.00	Voir commentaire au compte 38930.00, l'explication en lien avec le prélèvement à la réserve est la même que pour l'attribution. L'amortissement n'ayant pas pu débuter en 2025, aucun prélèvement à la réserve ne peut être effectué.

Classification fonctionnelle		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
Finances et impôts		-571'419.67	-524'235	-47'185	-535'828.12	-35'592
Charges		9'491.55	35'000	-25'508	0.00	9'492
Revenus		-580'911.22	-559'235	-21'676	-535'828.12	-45'083
93	Péréquation financière et compensation des ..	-149'800.00	-149'800	0	-149'800.00	0
Charges		0.00	0	0	0.00	0
Revenus		-149'800.00	-149'800	0	-149'800.00	0
93000	Péréquation financière et compensation des cha..	-149'800.00	-149'800	0	-149'800.00	0
46	Revenus de transfert	-149'800.00	-149'800	0	-149'800.00	0
46215.00	Péréquation financière verticale	-149'800.00	-149'800	0	-149'800.00	0
96	Administration de la fortune et de la dette	-421'619.67	-374'435	-47'185	-386'028.12	-35'592
Charges		9'491.55	35'000	-25'508	0.00	9'492
Revenus		-431'111.22	-409'435	-21'676	-386'028.12	-45'083
96100	Intérêts	9'491.55	35'000	-25'508	-3'740.45	13'232
34	Charges financières	9'491.55	35'000	-25'508	0.00	9'492
34010.00	Intérêts passifs des engagements financiers à c..	4'524.90	0	4'525	0.00	4'525
34060.00	Intérêts passifs des engagements financiers à lo..	0.00	35'000	-35'000	0.00	0
34060.09	Intérêts emprunt BCN 25/35 1.49 %	4'966.65	0	4'967	0.00	4'967
44	Revenus financiers	0.00	0	0	-3'740.45	3'740
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0.00	0	0	-3'740.45	3'740
96900	Patrimoine financier, autres	-431'111.22	-409'435	-21'676	-382'287.67	-48'824
46	Revenus de transfert	-431'111.22	-409'435	-21'676	-382'287.67	-48'824
46120.10	Ville de Neuchâtel	-237'322.80	-225'037	-12'286	-214'259.95	-23'063
46120.11	Commune de Saint-Blaise	0.00	0	0	-11'570.20	11'570
46120.12	Ville de Boudry	-37'233.25	-35'484	-1'749	-33'534.70	-3'699
46120.13	Commune de Cortaillod	-28'023.35	-27'063	-960	-25'575.35	-2'448
46120.14	Commune de Milvignes	-61'105.87	-58'260	-2'846	-55'042.87	-6'063
46120.17	Commune de La Grande Béroche	-36'659.60	-34'148	-2'512	-32'734.90	-3'925
46120.18	Commune d'Hauterive	0.00	0	0	-9'569.70	9'570
46120.19	Commune de Laténa	-30'766.35	-29'443	-1'323	0.00	-30'766

93000 Péréquation financière

46215.00 Redistribution 2025. Péréquation financière cantonale.

96100 Intérêts

34010.00 Afin de financer les travaux de réfection de la piste, nous avons dû contracter un emprunt. En 2025, nous avons fonctionné avec des emprunts à court terme et avons finalisé l'emprunt à l'automne une fois la somme totale des travaux connue.

34060.00 Frais de dossier unique lié à la conclusion de l'emprunt final.

34060.09 Frais liés aux intérêts de l'emprunt conclu à fin 2025. Dans le détail, l'emprunt final lié à la réfection de la piste a été conclu auprès de la BCN, pour un montant de CHF 2'000'000.- d'une durée de 10 ans à un taux de 1.490 % et avec un amortissement de CHF 100'000.- par année.

Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
	CHARGES	-637'872.10	-627'935	-9'937	-602'458.82	-35'413
30	Charge de personnel	-1'500.00	-2'000	500	-1'950.00	450
30000.00	Indemnités et jetons de présences	-1'500.00	-2'000	500	-1'950.00	450
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	-338'120.30	-326'200	-11'920	-308'151.32	-29'969
31000.00	Matériel de bureau	-228.35	-200	-28	-15.95	-212
31010.01	Matériel sportif	-915.00	-1'000	85	-187.00	-728
31010.02	Carburants	-1'384.85	-1'500	115	-1'368.65	-16
31020.02	Publications et annonces	0.00	-1'000	1'000	0.00	0
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	-4'618.80	-4'500	-119	-536.90	-4'082
31052.00	Boissons buvette	-2'712.40	-2'000	-712	-3'990.40	1'278
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	-3'490.45	-3'000	-490	-3'725.90	235
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	-732.14	-800	68	-790.90	59
31130.00	Matériel informatique	-109.50	-500	391	-1'914.50	1'805
31190.01	Equipped stade	-575.00	-2'000	1'425	-2'393.35	1'818
31200.01	Chauffage	-15'544.05	-15'000	-544	-16'017.45	473
31200.02	Electricité	-13'856.40	-15'000	1'144	-19'814.15	5'958
31200.03	Eau	-2'622.80	-5'000	2'377	-5'219.37	2'597
31200.04	Déchets	-840.35	-800	-40	-690.10	-150
31300.02	Frais bancaires	-1'166.05	-500	-666	-62.20	-1'104
31300.03	Téléphones	-1'163.80	-1'400	236	-961.10	-203
31320.00	Honoraires de conseillers externes	-21'000.00	-2'000	-19'000	-3'793.25	-17'207
31320.01	Honoraires de révision	-3'243.00	-3'500	257	-3'243.00	0
31320.03	Mandat de prestations financières	-15'600.00	-15'600	0	-15'300.00	-300
31320.04	Mandat de prestations administratives et tech..	-22'600.00	-22'600	0	-22'100.00	-500
31320.05	Mandat de prestations conciergerie	-135'400.00	-135'400	0	-132'400.00	-3'000
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	-6'163.90	-4'800	-1'364	-4'787.65	-1'376
31330.01	Site Internet et identité visuelle	-10'731.70	-12'000	1'268	-1'621.50	-9'110
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	-13'640.40	-13'500	-140	-13'451.05	-189
31340.02	Primes d'assurances véhicules	-442.80	-200	-243	-204.60	-238
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaqu..	-140.85	-200	59	-112.90	-28
31400.00	Entretien terrains et installations	-30'867.63	-33'000	2'132	-28'521.34	-2'346
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	-14'867.87	-15'000	132	-9'623.66	-5'244
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	-2'308.01	-2'000	-308	-2'892.95	585
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	-2'165.20	-2'500	335	-3'427.50	1'262
31510.01	Entretien matériel sportif	0.00	-500	500	0.00	0
31600.00	Loyers et fermages de biens-fonds	-8'989.00	-9'000	11	-8'984.00	-5
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	-200	200	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administra..	-118'760.25	-137'235	18'475	-122'357.50	3'597
33030.00	Amortissements planifiés, ouvrages de génie ..	-3'775.00	-20'900	17'125	-2'701.00	-1'074
33004.01	Amortissement bâtiments	-77'522.25	-80'135	2'613	-95'305.00	17'783
33006.01	Amortissement planifié véhicule	-13'889.00	-12'500	-1'389	-7'140.00	-6'749
33200.00	Amortissements planifiés, immobilisation inco..	-23'574.00	-23'700	126	-17'211.50	-6'363
34	Charges financières	-9'491.55	-35'000	25'508	0.00	-9'492
34010.00	Intérêts passifs des engagements financiers ..	-4'524.90	0	-4'525	0.00	-4'525
34060.00	Intérêts passifs des engagements financiers ..	0.00	-35'000	35'000	0.00	0
34060.09	Intérêts emprunt BCN 25/35 1.49 %	-4'966.65	0	-4'967	0.00	-4'967
36	Charges de transfert	0.00	0	0	0.00	0
37	Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
38	Charges extraordinaires	-170'000.00	-127'500	-42'500	-170'000.00	0
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital p..	-170'000.00	-127'500	-42'500	-170'000.00	0
	PRODUITS	637'872.10	627'935	9'937	602'458.82	35'413
42	Taxes	10'406.85	7'700	2'707	9'045.70	1'361

Classification par nature		Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	Comptes 2024	Ecart
42400.01	Vente d'eau	6'157.00	4'000	2'157	3'768.60	2'388
42500.01	Ventes boissons buvette	3'525.50	3'000	526	4'594.50	-1'069
42500.02	Ventes boissons distributeur	724.35	700	24	682.60	42
43	Revenus divers	2'479.03	2'000	479	2'540.00	-61
43090.00	Autres revenus d'exploitation	2'290.03	2'000	290	2'540.00	-250
43200.00	Variation de stock - boissons	189.00	0	189	0.00	189
44	Revenus financiers	19'075.00	22'000	-2'925	33'785.45	-14'710
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0.00	0	0	3'740.45	-3'740
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	11'380.00	12'000	-620	17'805.00	-6'425
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	7'695.00	10'000	-2'305	12'240.00	-4'545
45	Prélèvements sur les fonds et financemen..	0.00	0	0	0.00	0
46	Revenus de transfert	605'911.22	584'235	21'676	557'087.67	48'824
46120.01	Participation Association Skatepark	25'000.00	25'000	0	25'000.00	0
46120.10	Ville de Neuchâtel	237'322.80	225'037	12'286	214'259.95	23'063
46120.11	Commune de Saint-Blaise	0.00	0	0	11'570.20	-11'570
46120.12	Ville de Boudry	37'233.25	35'484	1'749	33'534.70	3'699
46120.13	Commune de Cortaillod	28'023.35	27'063	960	25'575.35	2'448
46120.14	Commune de Milvignes	61'105.87	58'260	2'846	55'042.87	6'063
46120.17	Commune de La Grande Béroche	36'659.60	34'148	2'512	32'734.90	3'925
46120.18	Commune d'Hauterive	0.00	0	0	9'569.70	-9'570
46120.19	Commune de Laténa	30'766.35	29'443	1'323	0.00	30'766
46215.00	Péréquation financière verticale	149'800.00	149'800	0	149'800.00	0
48	Revenus extraordinaires	0.00	12'000	-12'000	0.00	0
48930.00	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	0.00	12'000	-12'000	0.00	0

COMPTES 2025 - REPARTITION DES FRAIS DE REFECTION DES INSTALLATIONS PAR COMMUNE

	REFECT+TRANSF	1	2	3	4	5	6
	Commune	Habitants au 31.12.2025	Distance facteur %	Equ. km col. col. 1x2	Equ. hab/km col. 66'057	Total des charges	Budget 2025
1	Neuchâtel	45'455	80.00%	36'364	0.5505	237'322.80	225'037.35
2	Hauterive		60.00%	0	0.0000	-	
3	Saint-Blaise		60.00%	0	0.0000	-	
4	Boudry	6'339	90.00%	5'705	0.0864	37'233.25	35'484.20
5	Cortailod	4'771	90.00%	4'294	0.0650	28'023.35	27'063.00
6	Milvignes	9'363	100.00%	9'363	0.1417	61'105.87	58'259.80
11	Grande Béroche	9'362	60.00%	5'617	0.0850	36'659.60	34'147.40
12	Laténa	7'857	60.00%	4'714	0.0714	30'766.35	29'443.25
	Total	83'147		66'057	1	431'111.22	409'435.00

Auvernier, février 2026

La vie du Stade du Littoral

Rapport d'activités 2025

Introduction

Le Stade du Littoral a vécu une année 2025 particulière puisque les installations sportives étaient fermées pour travaux durant une grande partie l'année. Ces travaux d'envergure ont partiellement mobilisé les forces de travail du personnel en charge de l'infrastructure. Les locations se sont toutefois poursuivies durant les travaux dans la buvette et la salle multifonctions et la maintenance des infrastructures qui n'étaient pas en travaux a été assurée.

La réouverture du site pour le dernier trimestre de l'année a permis d'accueillir tout de même des activités sportives, dont une journée d'initiation à l'occasion de l'inauguration officielle.

1. Travaux de réfection des installations



Les travaux débutés au 1^{er} septembre 2024 se sont poursuivis sur les 8 premiers mois de l'année 2025. Le revêtement et le système de drainage de la piste ont été entièrement refaits.

Le matériel sportif a également été renouvelé dans son entier. Les travaux ont été pilotés par l'entreprise ID sport, sous la direction de Monsieur Romain Heckler, tandis que la réalisation technique a été confiée à Realsport. La coordination de ces travaux sur le site a été assurée par le responsable de l'intendance Monsieur Cyril Chabod.

En parallèle aux travaux de réfection de la piste, le système d'arrosage du terrain central a été entièrement refait. Le système de pompage de l'eau provenant du lac ainsi que le système électrique qui alimente ce pompage ont également été changés.

En l'absence des clubs locataires les locaux de stockage ont été entièrement vidés, nettoyés et

restructurés. L'ajout d'une porte supplémentaire dans les locaux à l'arrière des vestiaires a permis de créer un espace d'atelier pour l'intendance du Stade. Le matériel de compétition a également pu être isolé du reste du matériel courant utilisé par les locataires du Stade.

Le système de fermeture des locaux a été entièrement remplacé pour faire place à des serrures électroniques. Ce changement garantit un meilleur contrôle des allers-et-venues dans les locaux. Seules les personnes actives dans les clubs disposent d'un accès et

celui-ci peut être limité à une partie des locaux seulement. La sécurité est ainsi accrue.



2. Activités sportives

Dès le 1^{er} septembre 2025, le Stade a rouvert ses portes au public. Les clubs locataires – CEP Cortaillod, FSG Corcelles-Cormondrèche, FSG Bevaix et la section triathlon du Red Fish Neuchâtel – ont repris leurs entraînements hebdomadaires. Deux compétitions ont pu avoir lieu sur les installations rénovées :

31 août Championnat cantonal junior par l'Association Neuchâteloise d'athlétisme (ANA)
7 septembre 3^e manche de la Coupe des 3 Stades, FSG Bevaix

Le FC Colombier a également repris ses entraînements sur le terrain central dès le mois de septembre. Les élèves du cycle 3 de CESCOLE et les apprenant-e-s du CPNE ont eux aussi pu profiter des installations durant le dernier trimestre.

Le 24 septembre a eu lieu l'inauguration officielle de la nouvelle piste. À cette occasion, une fresque réalisée par l'artiste neuchâtelois NOST a été dévoilée. Le public a pu profiter des animations sportives mises sur pied par les clubs et tester les disciplines qui font la richesse du Stade du Littoral. Une course en relais qui réunissait les représentants politiques des différentes communes du syndicat a été organisée pour marquer le coup. Cette épreuve sans véritable enjeu sportif avait une portée plutôt symbolique et elle a été très appréciée par les participant-es et les spectateur-ices, malgré la météo venteuse et glaciale. Un apéritif dinatoire a permis ensuite à toutes et tous d'échanger de manière informelle.



Plusieurs groupes d'athlètes, amateurs ou professionnels, ont fréquenté le Stade du Littoral de manière régulière depuis la réouverture. Ils pratiquent la course à pied ou l'athlétisme. L'ouverture au public le mercredi soir attire toujours de nombreuses personnes. Le coach sportif de Intensity Workout a également fait son retour en fin d'année pour dispenser ses cours.

3. Autres événements

La buvette et la salle multifonctions ont été louées à 29 reprises pour des événements festifs privés, à 6 reprises pour des entraînements ou des cours de perfectionnement et 3 fois pour des compétitions. Cela représente donc 38 locations contre 34 en 2025. Cela confirme l'attrait de ces deux salles qui sont donc occupées près de 75% des week-ends de l'année.

4. Installations

Les installations ont été très bien entretenues par Monsieur Cyril Chabod et son suppléant Monsieur Sébastien Ribeaud. Le nettoyage quotidien était bien entendu différent en raison de la fermeture de la piste. Toutefois, l'entretien du skate-park, des WC publics et des locaux a été maintenu puisque ces espaces étaient accessibles au public.

Le travail effectué sur le terrain central a été entravé par les travaux. L'arrosage notamment a été limité par l'entreprise Realsport pour des questions techniques lors de la pose du revêtement de la piste. Cela a dégradé le terrain en période estivale. Des travaux supplémentaires ont été entrepris pour remédier à cette situation.

Une mise aux normes de deux mâts d'éclairage a été demandée par l'Office fédéral de l'aviation civile, par l'intermédiaire de l'aérodrome de Colombier. Ces mâts, situés au sud de la piste, ont été équipés de signaux lumineux rouges qui s'allument au coucher du soleil.

Parallèlement aux travaux de maintenance courants, le syndicat poursuit ses études afin d'évaluer les possibilités d'extension et d'amélioration du site. La procédure pour l'attribution des travaux de la couverture de la tribune a été interrompue alors qu'une étude est en cours pour tester les possibilités d'implanter un complexe sportif comprenant une triple salle de sport.

5. Administration

Un nouveau système de représentation des communes a été adopté au sein du législatif. Les membres du Conseil intercommunal sont désormais plus nombreux et ils disposent de suppléants. Un renouvellement important des membres a été opéré dans les rangs du Conseil intercommunal. A la suite de la démission de la présidente de cette instance, Madame Martine Steiger Burgos a été nommée pour le poste.

A l'occasion de l'inauguration des installations rénovées, la nouvelle identité visuelle qui avait été créée en 2022 a été dévoilée au public.

Conclusion

Durant l'année 2025, le Stade du Littoral a connu d'importants travaux qui ont nécessité sa fermeture pendant 8 mois. Les tâches des personnes en charge de l'intendance et de l'administration du Stade ont donc été différentes pendant cette période. La reprise des activités sportives a pu se faire dès le mois de septembre alors que les locations de locaux n'ont pas cessé pendant la fermeture. Sur les 4 mois d'exploitation complète, le Stade a connu une activité intense et une bonne fréquentation. L'inauguration du 24 septembre a été l'un des temps forts de cette année 2025.



Colombier, le 23.01.2026

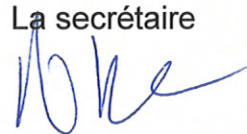
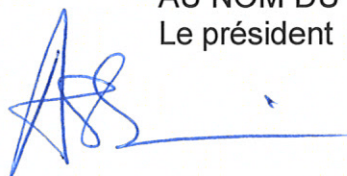
Le Comité de direction du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois déclare exact et conforme à la réalité le résumé des comptes qui précède.

Le 1^{er} avril 2026

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président

La secrétaire



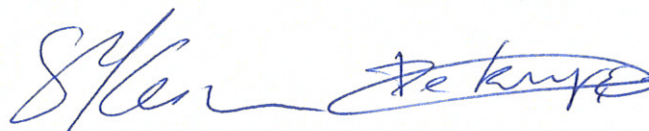
La commission financière, après vérification des comptes, reconnaît exact le résumé qui précède.

Le 1^{er} avril 2026

LA COMMISSION FINANCIERE

La présidente

Le secrétaire



Les comptes de l'exercice 2025 ont été adoptés par le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois dans sa séance de ce jour.

Le 1^{er} avril 2026

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

La présidente

La secrétaire

